

LA FLORE ET LA VEGETATION DE L'ILE D'YOCK (ENEZ AR TEGIOG)
REFLEXIONS SUR D'EVENUELLES MODALITES DE GESTION DU MILIEU NATUREL

Frédéric BIORET

Située à seulement 500 mètres de la côte d'Argenton dont elle n'est séparée que par un étroit chenal de faible profondeur, découvrant presque entièrement aux grandes marées, l'île d'Yock présente néanmoins un caractère insulaire indiscutable, comme en témoignent les conditions d'accès rendues difficiles par fort vent d'ouest. Cet îlot ne fut pas visité par de nombreux naturalistes : A. LUCAS (1973) et R. CAPITAINE (1985) y effectuèrent de courtes visites d'une demi voire d'une journée. Nous n'avons pas failli à cette règle et avons prospecté Yock pendant quelques heures le 27 juillet 1987.

1 - CARACTERES GENERAUX DE LA FLORE

Au cours de notre visite, nous avons rencontré 55 espèces de plantes vasculaires. 3 espèces citées par R. CAPITAINE en 1985 n'ont pas été revues. La liste des espèces est donnée en annexe.

Il s'agit d'un inventaire floristique préliminaire qu'il conviendrait de compléter par de nouvelles prospections, notamment au cours du printemps. Malgré son caractère non exhaustif, cette première liste nous donne néanmoins un aperçu représentatif de la richesse floristique de l'île d'Yock.

Parmi les espèces rencontrées, aucune ne fait partie de la liste nationale des espèces végétales protégées (J.O. du 13.05.82) pas plus que de la liste régionale, récemment publiée (J.O. du 01.09.1987). *

La flore de l'île présente un caractère nettement atlantique, les espèces à répartition euatlantique et subatlantique représentant 21% de la flore (12 espèces).

Les espèces méridionales, à répartition méditerranéenne-atlantique sont beaucoup moins abondantes : 8 espèces seulement, ce qui représente 14% de la flore.

Les autres espèces possèdent une vaste répartition (européenne, euroasiatique, subcosmopolite,...).

Nous soulignons l'absence de quelques espèces :

le chou marin *Crambe maritima*, présent en d'autres points du littoral finistérien où il affectionne particulièrement les cordons de galets. Sur Yock, le cordon situé au fond de l'anse de la côte est pourrait constituer un biotope favorable à cette espèce.

Deux minuscules ptéridophytes : l'ophioglosse du Portugal *Ophioglossum lusitanicum* et l'isoète *Isoetes hystrix*, croissant sur des petites vires rocheuses sur affleurements. D'après R. CAPITAINE (1985), ces deux espèces sont absentes malgré l'existence de nombreux sites favorables, notamment à la pointe nord-est de l'île. Des recherches complémentaires en mars ou avril permettraient de lever le doute sur cette question.

2 - LES PRINCIPAUX GROUPEMENTS VEGETAUX

En raison de la faible superficie (environ 7,5 ha), du relief peu accusé et de l'altitude très faible (5 à 10 mètres en moyenne), l'ensemble de l'île est soumis à l'influence du vent et des embruns.

Cette relative homogénéité des conditions du milieu, se traduit par un nombre limité de groupements végétaux.

D'une manière générale, la végétation de l'île d'Yock présente deux aspects très différents qui confèrent au paysage un étonnant contraste, souligné d'ailleurs par R. CAPITAIN (1985) et que nous présenterons comme suit :

- la partie nord et nord-ouest de l'île est occupée par des étendues de pelouses aérohalines rases couvrant le sommet du plateau, interrompues çà et là par quelques affleurements ou chaos granitiques. Ces pelouses occupent la partie sommitale du plateau et subissent directement les assauts des éléments.

- en revanche, le tiers sud et sud-est correspond aux parcelles anciennement cultivées, délimitées par des muretins de pierres sèches où la végétation a évolué vers une ptéridaie dense.

2-1 La végétation chasmophytique

Nous retiendrons la très faible présence des plantes caractéristiques du groupement chasmo-halophile à *Crithmum maritimum* et spérulaire des rochers *Spergularia rupicola*. Seules quelques rares touffes de perce-pierre croissent sur la côte nord.

- Dans les anfractuosités fraîches et ombragées des chaos et des blocs granitiques, se développent deux groupements assez originaux : En exposition ouest et nord-ouest, sans toutefois subir une forte aspersion par les embruns, en situation mi-ombragée, se développe un groupement comprenant essentiellement une fougère : la doradille maritime *Asplenium marinum* (relevé n°1), accompagné par quelques transgressives des pelouses aérohalines comme *Armeria maritima*.

En conditions moins directement exposées aux éléments, la doradille est associée à l'ombilic *Umbilicus rupestris*, (relevé n°1).

Dans d'autres sites littoraux ce groupement affectionne plutôt les fissures rocheuses plus profondes où règne une humidité importante souvent due à des suintements d'eau douce. En effet, cette fougère hyperocéanique demande une très forte humidité atmosphérique. Sur les côtes basses et exposées de l'extrémité occidentale de la Bretagne, elle peut croître dans un milieu plus éclairé, en raison de l'hyperocéanité du climat.

- Dans les zones plus abritées, plus sèches et à exposition plus chaude sud, sud-est ou sud-ouest, se développe un groupement différent du précédent associant une autre ptéridophyte *Asplenium billoti* à l'ombilic (relevé n°). Les quelques stations occupées par ce groupement sont localisées parmi les blocs rocheux de la côte nord-est.

- Sur la côte sud-ouest, quelques pitons rocheux escarpés, à peine séparés du reste de l'île, constituent vraisemblablement un reposoir pour les goélands et abritent même probablement la nidification de quelques couples au niveau de petits gradins ou replats rocheux situés à mi-hauteur.

2-3 La ptéridaie

La partie orientale de la réserve est occupée par une vaste ptéridaie ayant colonisé le milieu, consécutivement à l'abandon des activités agricoles.

Il s'agit d'une formation très dense, dominée par la fougère aigle *Pteridium aquilinum*, dont les frondes atteignent 1 m à 1,50 m de hauteur.

Au printemps, fleurissent quelques espèces vernales : la jacinthe des bois *Endymion non-scriptum*, et la ficaire *Ficaria verna*, dont les fleurs et les feuilles transpercent l'épais tapis des frondes desséchées des fougères recouvrant le sol.

D'autres espèces les accompagnent également : l'Iris fétide *Iris foetidissima* le lierre terrestre *Glechoma hederacea*.

La ronce *Rubus sp.* et l'ortie *Urtica dioica* forment quelques taches autour des anciennes habitations.

A l'avant de ces ruines, le petit talus surplombant la grève de quelques mètres de hauteur est tapissé de lierre *Hedera helix* en peuplement très recouvrant (relevé n°3) au sein duquel nous n'avons pas noté la présence de l'orobanche du lierre *Orobancha hederaceae*, fréquemment inféodée aux draperies de lierre littorales (J.M et J. GEHU 1961).

2-4 Le cordon de galets

Sur les deux grèves en pente douce de la côte sud-est et est de l'île se trouvent de petits cordons de galets. Seule la partie supérieure du cordon est colonisée par une végétation peu dense. A l'avant, quelques pieds isolés de la variété prostrée de la douce-amère *Solanum maritimum* précèdent les touffes étalées et serrées de *Silene montana* (relevés n° 10 et 11).

3 - REFLEXIONS SUR UNE EVENTUELLE GESTION DU MILIEU PAR LE PATURAGE EXTENSIF OVIN

Depuis quelques années la S.E.P.N.B. est amenée à tenter de préciser les modalités d'une éventuelle gestion de cette réserve, compte-tenu d'une situation assez inhabituelle pour une réserve biologique :

- L'île d'Yock n'a guère suscité les passions et l'enthousiasme des naturalistes de la S.E.P.N.B. depuis 1973, date à laquelle l'association est devenue propriétaire.

En effet, en raison de la fréquentation de l'îlot par des renards, aucune espèce d'oiseau marin ne niche.

D'autre part, il s'avère que le bilan botanique ne fait pas ressortir un intérêt fondamental de ce site, ce qui limite la vocation botanique de la réserve.

Néanmoins, l'île d'Yock revêt un intérêt scientifique évident :

- En l'absence de la nidification d'oiseaux de mer, notamment de goélands, l'évolution des groupements initiaux ne dérive pas vers une végétation d'haliophytes de substitution comme c'est le cas dans de nombreux sites de l'Iroise.

Sous les rochers fréquentés par les oiseaux marins, au creux des fissures ombragées à exposition nord, recevant les eaux de ruissellement enrichies en guano vient un groupement halonitrophile à cochléaire officinale *Cochlearia officinalis* et armérie maritime (relevés n° 4 à 8).

Ce groupement toujours linéaire, ne couvre que de faibles surfaces.

Hormis la cochléaire officinale qui domine largement, les autres espèces sont peu nombreuses.

Sur les corniches fréquentées par les goélands, sur un milieu enrichi en éléments fins, la cochléaire officinale peut former des peuplements très denses sur plusieurs m², en compagnie de quelques pieds d'*Atriplex hastata* occupant de beaucoup plus vastes surfaces.

Ce groupement presque monospécifique de cochléaire officinale est présent sur deux sites de l'archipel de Molène : Roc'h Hir et Enez Kreiz, îlots annexes de Banneg et sur Kervourok (J.P. CUIILLANDRE et J. HAMON Comm. or.) Ces îlots abritent des colonies de goélands marins.

La situation est identique sur les îlots de la réserve S.E.P.N.B. de Trévoc'h que nous avons également eu l'occasion de prospecter le même jour que Yock.

2-2 Les pelouses (relevés n° 8 et 9)

Au sommet du plateau, sur la moitié nord-ouest de l'île, une pelouse rase se développe sur un sol humifère, peu profond, riche en arènes, de type ranker littoral, au contact direct de la roche mère.

L'influence des lapins sur la végétation est prépondérante. Le broutage sélectif très important a conduit à des modifications de la physionomie et de la composition floristique des groupements végétaux initiaux.

Ce phénomène paraît identique à celui que nous avons observé dans les îles de Banneg, Balaneg et Keller (1987). Seules les espèces peu ou pas consommées se maintiennent comme l'armérie, tandis que les espèces broutées disparaissent ou sont réduites à l'état de rosettes chétives, comme les graminées : fétuque pruinée *Festuca rubra* ssp. *pruinosa* et *Agrostis stolonifera* ssp. *maritima*.* (relevé n° 8).

La pelouse a l'aspect d'un tapis dense d'armérie dont les touffes forment des coussinets serrés. Cette végétation apparemment en équilibre correspond en fait à une forme appauvrie du groupement initial, la pelouse aérohaline à *Daucus gummifer* et *Armeria maritima*.

Certains auteurs parlent même de climax biotique (F. FORGEARD et J.L. CHAPUIS 1984).

Sur quelques affleurements rocheux, en situation de sol plus séchard, la silène maritime *Silene maritima* forme d'imposants peuplements.

Parmi les autres espèces présentes on trouve *Trifolium occidentale*, *Centaureum erythraea*.

Autour des affleurements rocheux, sur un sol squelettique desséché en été et gorgé d'eau en hiver se développe une pelouse rase où dominent les espèces non consommées par les lapins : le mouron rouge *Anagallis parviflora*, *Erodium maritimum*, *Geranium molle*, *Centaureum erythraea*, *Radiola linoides*, *Sedum anglicum*. C'est là que les deux minuscules et rares ptéridophytes mentionnées précédemment pourraient éventuellement se trouver.

* Le relevé n° 8 correspond à une pelouse très rase, développée directement sur dalles granitiques, en l'absence de sol.

Le relevé n° 9 a été effectué dans une zone de moindre influence des lapins, où *Festuca rubra* subsp. *pruinosa* est encore abondante.

Aussi l'île d'Yock pourrait, à ce titre, constituer l'un des derniers sites littoraux exempts de l'influence néfaste des goélands sur la végétation, et constituer ainsi un îlot témoin. Dans cette optique, le maintien des renards sur la réserve est donc nécessaire.

- L'impact de la population de lapins, pourtant limitée par des reprises régulières de la Société de Chasse d'Argenton (une à deux fois par an, 70 à 100 individus), (P. LAMOUR comm. pers.) est très important sur la dynamique de la végétation des pelouses.

L'entretien de la réserve par un pâturage extensif ovin, notamment dans la partie envahie par la fougère aigle peut être envisagé. Il devra nécessairement être précédé d'opérations de fauche répétée de jeunes frondes au printemps, ce qui permettrait la régénération du tapis herbacé susceptible d'évoluer ensuite vers un stade prairial pouvant alors être pâturé.

L'épaisse litière des frondes desséchées qui recouvre le sol devra être éliminée.

Il serait souhaitable de tenir compte des premiers résultats des travaux similaires entrepris depuis 1986 dans la réserve de Goulien (Cap Sizun), suivis par P. LE FLOC'H.

Ce travail fastidieux et à mener sur plusieurs années nécessite un investissement en temps et en hommes non négligeable.

Aussi, dans une première étape il pourrait être envisagé des opérations limitées dans l'espace, à but expérimental, pouvant par la suite être étendues à une surface plus vaste.

Enfin, se pose le problème de la vulnérabilité et de la sécurité des moutons face aux chiens. Faut-il ou non clôturer ?

Je remercie Prigent LAMOUR qui nous a transporté et accompagné sur l'île d'Yock, ainsi que pour les renseignements qu'il nous a fournis.



BIBLIOGRAPHIE

- ABBAYES H. des, CLAUSTRES G., CORILLON R. et DUPONT P., 1971 - Flore et végétation du Massif Armoricaïn. t 1 : *flore vasculaire*, 1226 p.
- BIORET F., 1985 - Etude de la végétation des milieux naturels des îles de Batz, Ouessant et Groix. Etat actuel, évolution. Influence de l'homme et dégradations. *Observatoire des changements dans les îles bretonnes*, 185 p.
- BIORET F., 1985 - Etude de la végétation des milieux naturels de l'île Molène : *Observatoire des changements dans les îles bretonnes*, 30 p., 3 cartes h.t.
- BIORET F., BOUZILLE J.B. et GODEAU M., 1987 - Exemples de gradients de transformation de la végétation de quelques îlots de deux archipels armoricains. Influence de zoopopulations. *Colloque International de Phytosociologie "Phytosociologie et Conservation de la Nature"*, Strasbourg à l'impr.
- CAPITAINE R., 1985 - La végétation terrestre de l'île d'Iock (Argenton - Finistère) *Doc. S.E.P.N.B.*, 2 p.
- FORGEARD F., et CHAPUIS J.L., 1984 - Impact du lapin de garenne, *Oryctolagus cuniculus* (L) sur la végétation des pelouses incendiées de Paimpont (Ile et Vilaine). *Acta oecologica, Oecol. gener.*, Vol. 5, n° 3, 215-228
- GEHU J.M. et GEHU-FRANCK J., 1961 - Recherches sur la végétation et le sol de la réserve de l'île des Landes (Ile et Vilaine) et quelques îlots de la côte nord-Bretagne. *Bull. lab. marit, Dinard*, 47, 19-57
- GILHAM M.E., 1955 - Ecology of the Pembrokeshire Islands III. The effect of grazing on the vegetation. *Ecology*, 43, 172-206.
- LUCAS A., 1972 - L'île d'Yock (Enez Teglog). *Doc. S.E.P.N.B.*, 2 p. dact.

ILE D'YOCK

RELEVES PHYTOSOCIOLOGIQUES EFFECTUES LE 27 JUILLET 1987

Numéro des relevés	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Surface (en m ²)					3	3		10	10	10	10
Surface (en m linéaires)	2	3	10	3			2				
Recouvrement (en %)	90	80	100	90	100	90	90	95	40	60	100
Exposition		S		NE	N	E			SW		
Nombre d'espèces	2	3	4	3	2	3	2	7	8	2	4
<i>Asplenium marinum</i>	2.3										
<i>Umbilicus pendulinus</i>	3.4	2.3	1.1								
<i>Asplenium billoti</i>		3.4									
<i>Hedera helix</i>			5.5								
<i>Pteridium aquilinum</i>			1.2								
<i>Silene vulgaris</i> subsp. <i>maritima</i>	+	+									
<i>Cochlearia officinalis</i>				5.5	5.5	5.5	5.5				
<i>Armeria maritima</i>				1.2				5.5	3.4		
<i>Spergularia rupicola</i>				+	1.2	+		2.3	+		
<i>Atriplex hastata</i>						2.2	+				
<i>Festuca rubra</i> subsp. <i>pruinosa</i>								+	4.5		
<i>Agrostis stolonifera</i> L. subsp. <i>maritima</i> (Lam.) P.F.								+	1.2		
<i>Plantago coronopus</i>								1.2	1.2		
<i>Sagina maritima</i>								+			
<i>Anagallis arvensis</i> subsp. <i>a.</i>								+			
<i>Centaurium erythraea</i> subsp. <i>e.</i>									+		
<i>Aira caryophyllea</i>									+		
<i>Radiola linoides</i>									+		
<i>Solanum maritimum</i> Bab.										4.5	
<i>Rumex crispus</i>										1.2	+
<i>Silene montana</i> Arr.											5.5
<i>Beta vulgaris</i> subsp. <i>maritima</i>											2.3
<i>Senecio vulgaris</i>											+

LISTE DES PLANTES VASCULAIRES DE L'ILE D'YOCK

RENCONTREES LE 27 JUILLET 1987

Nom. français

Milieu(x) sur Yock

<i>Agrostis stolonifera</i> L. subsp. <i>maritima</i> (Lam.) P.F.		pelouses
<i>Aina caryophylla</i> subsp. c.		"
<i>A. praecox</i>		"
* <i>Anagallis arvensis</i> subsp. a.	mouron rouge	"
<i>A. parviflora</i> Hoff. et Link.		"
<i>Achillea lappa</i>		bord de chemin
<i>Armeria maritima</i> subsp. m.	armérie maritime	pelouses, rochers
* <i>Asplenium hillotii</i>		fissures de rochers
* <i>A. marinum</i>	doradille marine	fissures de rochers
<i>Atriplex hastata</i>	arroche hastée	fissures de rochers, fréquen-
		tés par les oiseaux
<i>Beta vulgaris</i> subsp. <i>maritima</i>	betterave maritime	cordon de galets
<i>Cerastium diffusum</i> subsp. d.		pelouses
<i>Cirsium arvense</i> (non revu)	chardon des champs	
<i>C. vulgare</i>		ptéridaie
<i>Cochlearia danica</i>	cochléaire du Danemark	pelouses
* <i>C. officinalis</i>	cochléaire officinale	fissures de rochers
<i>Crithmum maritimum</i>	perce-pierre	rochers
<i>Dactylis glomerata</i> s.l.	dectyle aggloméré	pelouses
* <i>Erodium cicutarium</i>	bec de grue maritime	"
<i>Festuca rubra</i> ssp. <i>pruinosa</i>	fétuque prineuse	"
<i>Glechoma hederacea</i>	lierre terrestre	ptéridaie
<i>Hedera helix</i>	lierre	ptéridaie, talus abrité
<i>Heracleum sphondylium</i> subsp. h.	grande berce	ptéridaie
<i>Holcus lanatus</i>	boulque laineuse	pelouses
<i>Hyacinthoides non-scripta</i> (Endymion n. s.)	jacinthe des bois	"
<i>Iris foetidissima</i>	iris fétide	"
<i>Lotus corniculatus</i>	lotier corniculé	"
<i>Myosotis</i> sp. (non revu)	myosotis	"
<i>Parietaria diffusa</i>	pariétaire	près des ruines
<i>Plantago coronopus</i> subsp. c.	plantain corne-de-cerf	pelouses
<i>Poa infirma</i>		"
<i>Potentilla erecta</i>	potentille tormentille	"
<i>Pteridium aquilinum</i>	fougère aigle	ptéridaie
<i>Radiola linoides</i>	radiole faux-lin	pelouses
<i>Ranunculus ficaria</i> subsp. f.	fiçaire	ptéridaie
<i>Rubus</i> cf. <i>ulmifolius</i>	ronce	"
<i>Rumex acetosa</i>	grande oseille	"
<i>R. obtusifolius</i> (non revu)		
<i>Sagina maritima</i>	pelouses	sagine maritime
<i>S. procumbens</i> subsp. p.	"	sagine couchée
* <i>Scilla verna</i>	ptéridaie (plantée?)	scille printanière
<i>Sambucus nigra</i>	pelouses	sureau noir
<i>Sedum anglicum</i> subsp. s.	"	orpin des anglais
<i>Senecio vulgaris</i>	"	séneçon vulgaire
<i>Silene vulgaris</i> subsp. <i>maritima</i>	"	silène maritime
* <i>S. montana</i> Arr.		
<i>Solanum dulcamara</i>	ptéridaie	douce amère
* <i>S. marinum</i> (Bab.) Pojark	cordon de galets	douce amère prostrée
<i>S. nigrum</i> subsp. n.	ptéridaie	morelle noire
<i>Sonchus arvensis</i> subsp. a.	"	
<i>S. asper</i>		laiteron rude
<i>Spergularia rupicola</i>	rochers	spergulaire des rochers
* <i>Trifolium occidentale</i>	pelouses	trèfle d'occident
<i>Umbilicus rupestris</i>	fissures de rochers	nombril de Venus
<i>Urtica dioica</i>	près des ruines, ptéridaie	ortie
<i>Verbascum</i> sp.	ptéridaie	molène, bouillon blanc
<i>Viola riviniana</i>	pelouses	violette de Rivin
<i>Centaureum erythraea</i> subsp. e.	pelouses	petite centaurée

La nomenclature utilisée est celle de *Flores Europaeae*. Les taxons non retenus dans F. E. ou cités en annexe sont suivis des noms d'auteurs.

Les espèces les plus intéressantes sont précédées du signe *.